



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

LETTRE D'INFORMATION TRIMESTRIELLE

DÉCEMBRE 2023



Soukaina BOUCHAKOUR : Maire ; Naomi LAU : 1ère adjointe ; Camille ANGOT : Conseillère ; Augustin DETRUISEUX : Conseiller ; Nessib EL HAMEL : Conseiller ; Océane ESPERT : Conseillère ; Kiwan KASISAVANH : Conseiller ; Ela OZTURK : Conseillère ; Emma PASSERON : Conseillère ; Elyjah TIE : Conseiller

Thais FROMENTIN : Consultante non conseillère non élue

SÉANCE D'INSTALLATION DU CME

Le mardi suivant, David CAPPE, adjoint en charge de l'éducation et la jeunesse et Domitille BACHELART, animatrice référente ont procédé à la séance d'installation du CME.

Un temps de présentation de l'année, puis une nouvelle élection : celle du maire et d'un adjoint. A tour de rôle, les jeunes élus ont émis leur motivation pour être maire puis ont voté.

Soukaina BOUCHAKOUR est élue maire et Naomi LAU, première adjointe.

Pour clôturer cette séance, l'hymne national a été entonnée.

Les élections

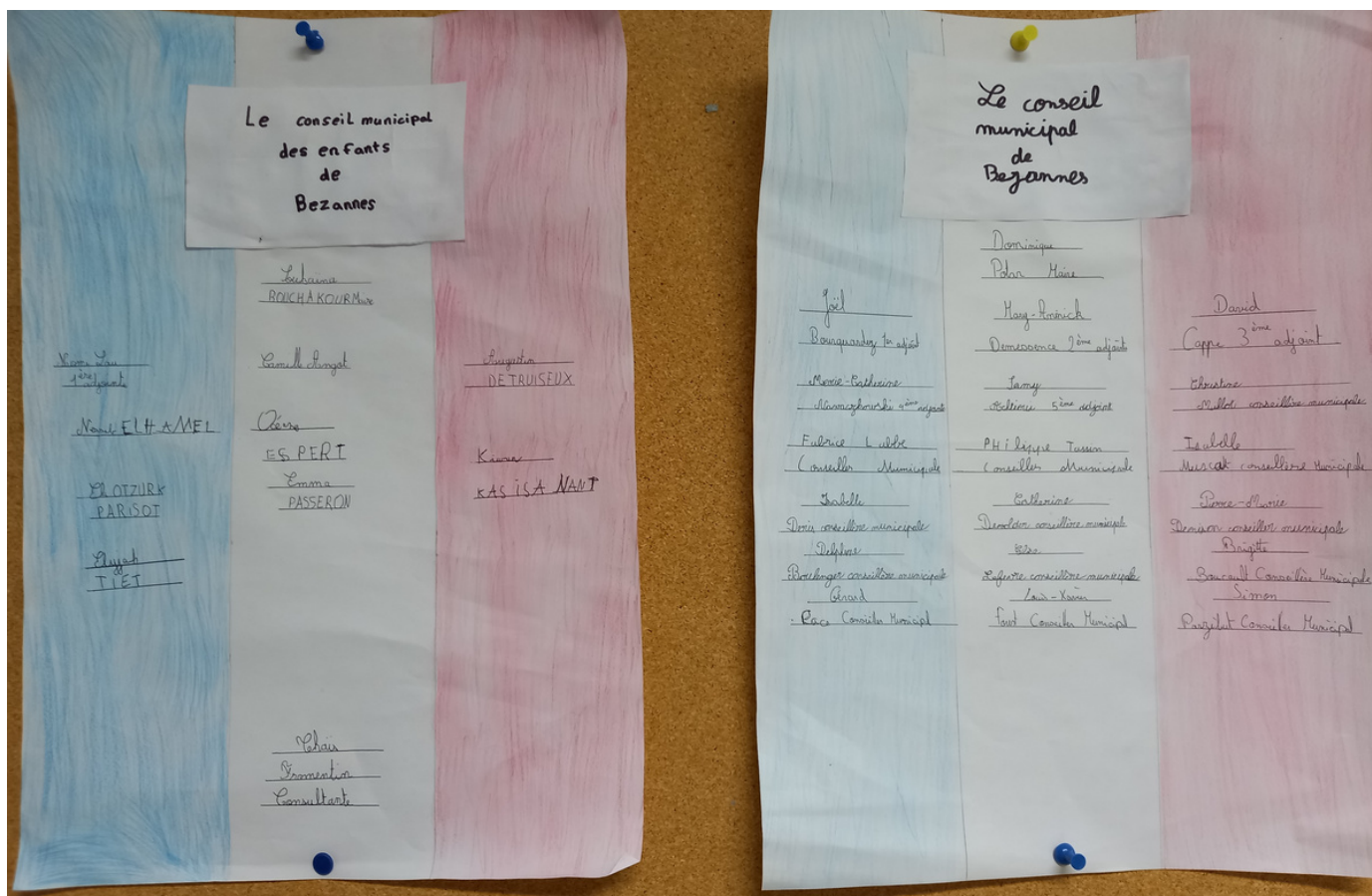
Le vendredi 13 octobre dernier, les jeunes qui s'étaient présentés ont vécu le moment des élections.

Dans la matinée, les élèves des classes de CP à CM2 ont voté. Ils ont pu découvrir le déroulement des vraies élections.

Puis en début d'après-midi, les enfants prétendant à un poste au CME ont procédé au dépouillement.

Rassurés, une nouvelle mission commence !





ACTIVITÉS AUTOUR DE LA COMMUNE, DU RÔLE D'UN MAIRE ET L'OBJECTIF D'UN CONSEIL MUNICIPAL

La première activité était tournée sur les missions d'un Maire, d'un conseil municipal et la définition d'une commune.

Chacun a pu s'interroger sur les missions, les objectifs d'un Maire et d'une mairie. Prendre conscience du fonctionnement dans sa globalité entre les élus, les employés...

C'était également une manière de transférer les notions générales à notre commune de Bezannes.

Les jeunes élus ont donc pu se familiariser avec leur commune.

Concernant le conseil municipal, nous avons décrit les différentes missions et les rôles de chacun.

De même que pour les activités précédentes, nous nous sommes tournées vers le conseil municipal de Bezannes.

C'est ainsi, que les jeunes élus ont réalisé les organigrammes du conseil municipal puis du Conseil Municipal des Enfants de Bezannes.

La commémoration du 11 Novembre

Le Conseil Municipal des Enfants était invité à participer à la commémoration du 11 novembre.

Monsieur le Maire, Dominique Potar, était venu le mardi rencontrer les jeunes pour leur présenter la lettre d'un poilu, qu'ils pourraient lire. En amont, des activités et un topo sur cet événement ont été réalisés. Comme par exemple, regarder une image de l'armistice, comprendre le départ et le déroulé de cette guerre.

Chacun a lu une partie de la lettre en hommage aux soldats, avant d'aller saluer les anciens combattants et d'entonner l'hymne de notre patrie.



LA SOLIDARITÉ ?

La solidarité est un mot connu, mais qu'en est-il vraiment ?

Pour aiguiller les enfants, nous avons visionné des petites vidéos pédagogiques sur la solidarité puis ils ont réfléchi sur leur propre définition de la solidarité. Et également sur des domaines où ils pouvaient être solidaire.

Laissant place ensuite à un temps d'échange sur le sujet. Des remarques intéressantes avec des perceptions parfois similaires et parfois différentes.

Mais une similitude commune : être davantage solidaire envers les uns et les autres. Car c'est un besoin pressant et important.



FÊTE DES LUMIÈRES

Et comme la solidarité vu précédemment n'a pas vocation à rester un sujet de discussion, le CME s'est mis à l'action.

Après la représentation des chants et danses des classes lors de cette fête, il y avait des ventes qui étaient proposées, dont une par les enseignants de CM1 - CM2 pour la classe de neige.

Certains des élus concernés par ce projet se sont donc investis dans la vente de jacinthes, de sucre d'orge et de suspensions.

Ceci leur a permis de se responsabiliser et de communiquer avec les autres.



Et les prochains projets ?

Le CME a été sollicité par la directrice et son équipe enseignante, pour créer une boîte à émotions. La finalité de cette dernière est de permettre aux enfants de s'exprimer librement et de déceler toutes sortes de situations. Après réflexion et conceptualisation, sa mise en place est prévue début janvier.

Soyez rassurés, les idées de nos chers élus ne manquent pas ! Ainsi, l'année 2024 sera riche en projets.



Rendez-vous pour de nouvelles aventures, en 2024 !
Bonnes fêtes de fin d'année à tous !